

## **Accès à la protection pour les réfugiés – défis, perspectives, solutions. Résumé du 8<sup>ème</sup> Symposium suisse sur l'asile qui se tiendra à Berne le 19 et 20 mai 2022.**

En l'espace de quelques semaines, la guerre d'agression russe en Ukraine a poussé des millions de personnes à fuir - à l'intérieur du pays, vers les pays voisins et vers d'autres pays. Il s'agit du mouvement d'exil qui connaît la plus forte croissance depuis la Seconde Guerre mondiale, et dont on ne voit pas la fin. L'Europe et la Suisse réagissent à cette catastrophe humanitaire en faisant preuve d'une grande solidarité et d'une grande disponibilité. Les personnes réfugiées d'Ukraine obtiennent rapidement et sans bureaucratie un statut de protection temporaire et un large soutien dans toute l'Europe. Pour la première fois, les États de l'UE s'accordent à dire qu'un partage solidaire des responsabilités est nécessaire pour soulager les pays voisins de l'Ukraine en cas de besoin.

Une action aussi rapide et déterminée au nom de la solidarité et de la protection des personnes réfugiées serait également nécessaire ailleurs : en plus des 10 millions de personnes déplacées par la guerre en Ukraine, plus de 80 millions de personnes sont déracinées dans le monde – dont près de 27 millions de réfugié-e-s ayant quitté leur pays d'origine en raison de persécutions, de guerres ou de graves violations des droits humains. La grande majorité d'entre elles trouvent refuge dans les pays voisins, où les perspectives d'émancipation et les chances de bénéficier d'un avenir sûr sont extrêmement maigres. Ces États d'accueil fournissent un effort considérable, alors même que certains d'entre eux comptent parmi les pays les plus pauvres du monde. Ce sont eux qui portent la plus grande responsabilité et la charge la plus lourde en matière de protection internationale des réfugié-e-s. Pour les personnes en quête de protection, il n'y a que peu de possibilités d'atteindre des pays européens comme la Suisse, sans devoir prendre des chemins d'exil dangereux. L'exemple de l'Afghanistan après la prise de pouvoir des talibans l'a encore montré.

Où en est donc la protection internationale des personnes réfugiées 70 ans après l'adoption de la Convention de Genève - reste-t-elle sous pression ou l'expérience de la guerre en Ukraine et de ses conséquences désastreuses conduit-elle à un changement de paradigme ? Comment assurer l'accès individuel à la protection dans le monde entier ? Que faut-il pour remédier à l'asymétrie globale dans la répartition des responsabilités ?

Le Pacte mondial sur les réfugiés s'attaque à ce problème. Il établit que les États membres des Nations unies reconnaissent que la protection des personnes réfugiées est un défi mondial et commun : les États qui accueillent un grand nombre de réfugié-e-s doivent être mieux soutenus. Les réfugié-e-s doivent pouvoir mener une vie financièrement indépendante et autodéterminée et ne plus dépendre de l'aide internationale toute leur vie. Il s'agit ainsi notamment de développer un système d'asile équitable et efficace et d'accueillir des réfugié-e-s en provenance des États surchargés.

Le 8<sup>ème</sup> Symposium suisse sur l'asile se penche ainsi cette année sur la responsabilité de la Suisse à l'égard des réfugié-e-s et son importante participation à la coopération et à la solidarité européennes et internationales. L'accent sera mis sur la gestion des mouvements d'exil en provenance de l'Ukraine, mais aussi sur les développements, les défis et les solutions observés depuis l'adoption du Pacte mondial pour les réfugiés en 2018. La contribution de l'Europe et de la Suisse à l'accès à la protection pour les personnes réfugiées sera également abordée. Le nouveau système d'asile en Suisse sera analysé en détail : garantit-il des procédures équitables et efficaces ? Offre-t-il un accès suffisant à la protection ? Et dans quelle mesure peut-il donner des impulsions dans le développement du système d'asile européen ? De nombreux autres aspects de la pratique européenne et suisse en matière d'asile seront en outre abordés dans le cadre d'ateliers.